

Commerce international : emplois exposés et abrités en France entre 1999 et 2015

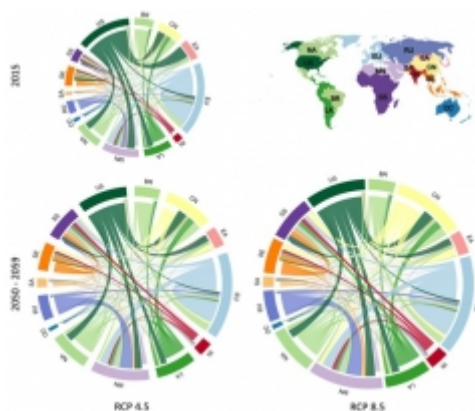
18 mars 2019

Un article, publié en janvier dernier par l'Insee dans un [dossier spécial](#) consacré aux « Nouveaux impacts de la globalisation », étudie l'évolution de l'emploi dans les secteurs exposés et abrités par rapport à la concurrence internationale, en France sur la période 1999-2015. Un secteur est considéré comme « exposé » lorsqu'il produit des biens et des services faisant l'objet de commerce international. Les données proviennent du recensement de la population de 2012 et des comptes nationaux sur l'emploi total par branches d'activité. Cette étude revêt un intérêt particulier car elle propose une estimation innovante du degré d'exposition du secteur agricole à la concurrence internationale, relativement aux autres secteurs de l'économie. Elle met également en évidence les interactions entre l'emploi des secteurs abrités et celui des secteurs exposés.

Pour chaque secteur de l'économie, les auteurs calculent d'abord un indice de concentration géographique des industries sur le territoire français. Celles qui produisent des biens et des services faisant l'objet d'échanges internationaux tendent à se concentrer géographiquement, afin de profiter d'économies d'échelle et d'agglomération, ou de l'accès aux infrastructures de transport et aux ressources naturelles. Inversement, les activités abritées sont plus dispersées car elles suivent la répartition géographique de la population et des revenus. À partir de cette classification, l'étude montre que la part des emplois exposés dans l'emploi total est minoritaire (24%) et diminue sur la période (voir figure) : l'emploi baisse globalement de près de 6 % dans les secteurs exposés et augmente de plus de 15 % dans les secteurs abrités sur la période étudiée. La diminution la plus importante d'emplois exposés (en pourcentage) a eu lieu dans le secteur agricole.

À partir d'une analyse économétrique, les auteurs estiment ensuite que pour 100 emplois exposés créés dans une zone d'emploi, 80 emplois abrités supplémentaires ont été créés dans la même zone. La création d'emplois dans les secteurs exposés augmente le revenu local, ce qui déclenche une demande supplémentaire de biens et de services exposés et abrités.

Évolution de l'emploi en France dans les secteurs exposés et abrités (en milliers), 1999-2015



Source : Insee

Lecture : le « secteur non marchand » doit être lu comme les « services non marchands » tandis que le « secteur marchand » regroupe l'ensemble des autres activités de production de biens et services abritées, notamment les secteurs de la construction et de l'équipement.

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : [Insee](#)